

qu'il appartiendra particulièrement d'en assurer l'application. Je pense que la méthode de vérification et d'attestation de ces dépenses devant un juge est importante parce qu'elle impose à chacun une discipline supplémentaire. A mon avis, ce n'est pas seulement nous qui désirons une véritable discipline mais également le public qui veut que soient limitées les sommes d'argent que l'on dépense lors des campagnes électorales.

La nécessité de la divulgation sera j'en suis sûr, très importante pour nous tous, et elle assurera une plus grande moralité politique qu'il n'y en a eu par le passé dans des cas isolés. De grandes difficultés surgiront car nous devons faire de sérieux ajustements dans la façon dont nous ferons nos campagnes, surtout les campagnes à l'échelle nationale, mais je pense qu'ils se feront dans la bonne voie et que nous viendrons à bout des arguments de ceux qui disent que cette disposition favorisera les petits partis. Je ne crois pas que ce soit le cas, pas plus qu'elle ne favorisera les candidats riches. A mon avis, ce sont de petits partis parce qu'ils s'adressent à peu de gens et que, tant qu'ils ne susciteront pas un intérêt national...

M. Benjamin: Attention.

M. Danson: Je veux dire peu d'intérêt. Tant qu'ils ne susciteront pas un intérêt national, ils ne deviendront pas de grands partis. Je ne m'en préoccuperais pas trop. S'ils venaient à nous battre aux élections, et c'est là le rôle des élections, alors que le meilleur gagne. Nous allons maintenant nous trouver dans une bien meilleure situation et nous devons nous y adapter. Ce sera une adaptation dure, réaliste et qui aurait dû avoir lieu depuis longtemps, mais nous serons plus à l'aise dans un bien meilleur système.

Voilà bien, à mon avis, une bouffée d'air frais dans tout le système électoral. Nous devrions considérer cette loi comme un progrès et non comme une restriction qui nous est imposée. Cela dissipera beaucoup, j'espère, l'atmosphère de cirque des campagnes électorales. Ce n'est pas le plaisir, mais le spectaculaire qui peut être poussé trop loin. Le bill suscitera également, j'espère, un engagement plus sérieux car il ne s'adresse pas seulement aux députés mais également à tous les Canadiens. Bien que ce soit un lien commun, je dirai que les Canadiens ont souvent les gouvernements qu'ils méritent.

Une voix: Ils sont particulièrement chanceux depuis dix ans.

M. Danson: Nous avons besoin plus que jamais que la population nous appuie et s'intéresse activement à la politique. Des gens estiment qu'il faut demeurer à l'écart de la politique, mais ceux qui participent aux campagnes électorales se soucient généralement de la conduite du gouvernement, de la façon dont les impôts sont perçus et l'argent dépensé. C'est le moment de juger les politiques mises de l'avant par les différents partis, les partis eux-mêmes, leur orientation, leurs chefs, leur aptitude à communiquer et, évidemment, les candidats en présence.

Les élections sont l'affaire de tous et, selon moi, tous doivent y prendre part. Nous estimons tous que celui qui ne fait que se plaindre en refusant obstinément de se mêler d'élections mérite moins de sympathie que d'autres qui se plaignent du régime, mais s'y intéressent quand même. Nous savons à quel point ceux qui prennent part aux campagnes électorales travaillent arduement, mais ces campagnes peuvent être aussi l'occasion de beaucoup de plaisir. C'est la participation au sens le meilleur et le plus important du terme. Les campagnes sont une source de beaucoup de satisfaction tant pour les collaborateurs que

Dépenses d'élection

pour les candidats eux-mêmes. A l'instar d'un grand nombre de mes collègues, y compris le député du Nouveau parti démocratique qui a parlé hier, j'estime que c'est la forme de service la plus éminente dans laquelle on puisse s'engager. Je ne suis pas sûr que nous le fassions toujours pour cette raison. Quand on demande sa motivation à un politicien, les réponses varient beaucoup. Il doit y entrer un grand respect pour le service à la population et aussi un certain sentiment de sa valeur, ainsi qu'un certain goût pour la vie mouvementée.

● (1620)

J'estime que plus de gens au Canada devraient participer à l'action en appuyant le système politique financièrement et par des efforts personnels. Si grâce à ce bill nous pouvons créer, ce nouveau climat, nous assisterons à des campagnes électorales plus franches qui intéresseront beaucoup plus de gens et qui mettront en lice beaucoup plus d'excellents candidats des deux sexes.

M. Benjamin: Est-ce que l'honorable député me permettrait de lui poser une question?

M. Danson: J'en serai très heureux, si c'est une question à laquelle je puis répondre.

M. Benjamin: Je voudrais simplement qu'il m'éclaire sur ce qu'il disait à propos des cartes de notification de scrutin. Regrettait-il qu'il n'y ait pas de disposition à ce sujet dans le bill, ou voulait-il que le soin de prévenir les électeurs soit laissé aux différents partis politiques?

M. Danson: Je regrette qu'il n'y ait pas de disposition à cet effet dans le bill.

M. Benjamin: Si l'honorable député se donne la peine de consulter le nouvel article 27.1 proposé à la page 14, il verra que c'est exactement ce qu'on exige du président d'élection.

M. Danson: Je suis content de l'apprendre. Je pensais que le bill n'en parlait pas, et je suis heureux qu'il le fasse.

M. Terry O'Connor (Halton): Monsieur l'Orateur, c'est avec énormément d'intérêt que j'ai écouté les remarques du président du Conseil privé (M. MacEachen) lorsqu'il a proposé la deuxième lecture de ce bill. J'ai écouté son exposé impartial de la portée du bill et de ce que disent ou, plus exactement, de ce que veulent dire les différents articles. Je ne suis malheureusement pas aussi optimiste que lui quant à la réalisation de tous les objectifs. Une énorme tâche attend le comité des privilèges et élections pour atteindre les objectifs admirables qu'il a décrits et que moi-même et mon parti acceptons.

C'est également avec intérêt que j'ai écouté les remarques du député de Regina Lake Centre (M. Benjamin) qui a dit, fidèle au leitmotiv assez exaspérant du NDP, qu'ils avaient pensé à ces améliorations, depuis pas mal de temps et qu'ils étaient heureux que les partis traditionnels aient finalement adopté leur point de vue. Nous avons assez entendu cet argument. Je me demande souvent pourquoi, s'ils ont toujours raison ils ne sont rien moins qu'un parti minoritaire à la Chambre. Le député s'est mis ensuite à saper sa crédibilité à cet égard en débattant des points de vue qui étaient très favorables à mon parti, mais non aux autres, comme par exemple la réduction à 8 p. 100 ou à 10 p. 100 du nombre de voix exigées pour qu'un candidat puisse recevoir un remboursement du trésor fédéral, de même que sa thèse selon laquelle tous les partis à la Chambre devraient avoir le même nombre d'heures d'antenne à leur disposition.